



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



OLEICULTURE n°8 – 28 août 2026

AU SOMMAIRE de ce numéro

- Mouche de l'olive** : quelques piqûres de ponte observées avec développement larvaire
- Pyrale du jasmin** : très forte pression, risque élevé pour les jeunes vergers
- Cigale à ailes brunes** : pontes et larves observées dans une oliveraie

ANIMATEUR FILIERE : CAR
Corse
Rédactrice : Lucie Scheuir



Structures partenaires :
exploitants observateurs
Crédit photo : CRA Corse

Directeur de publication :
Jean Baptiste ARENA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Région
Corse
Route du stade
Lieu-dit Petraolo
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>

Supervision : DRAAF de
Corse

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



STADES PHYSIOLOGIQUES

- Observations phénologiques**

Les fortes chaleurs semblent ralentir le grossissement des olives (stade BBCH 74 à 78).



MOUCHE DE L'OLIVE (BACTROCERA OLEAE)

Eléments de biologie :

En pleine activité lorsque les températures sont comprises entre 20 et 30 degrés, la mouche de l'olive pond jusqu'à 500 œufs. Cependant elle peut continuer de pondre jusqu'à 35°C même si les chances de survies des œufs sont compromises.

Le cycle biologique de la mouche dure en moyenne 25 jours (voir tableau ci-dessous).

Stade biologique	Durée de développement / de vie	Activité potentiellement limitée à partir de :
 Adulte	Jusqu'à 9 mois	40°C
 <i>Photo de ephytia.inrae</i> Œuf	2 à 3 jours	35°C
 Larve	10 à 12 jours	35°C
 Pupe	8 à 10 jours	36°C

Observations :

Légère hausse des captures de mouches dans certaines oliveraies depuis le début du mois d'août. Les premières piqûres de ponte ont été observées avec développement larvaire.

Evaluation du risque :

Le risque est très fort, le seuil de risque (d'une mouche par piège et par jour) est dépassé dans certaines exploitations.



Gestion du risque :

Disposer des pièges dans l'olivieraie et surveiller attentivement l'évolution des captures, deux fois par semaine. Le seuil indicateur de risque actuellement retenu est une moyenne de 1 mouche par piège et par jour pour le piège alimentaire.

PYRALE DU JASMIN (PALPITA VITREALIS)

Éléments de biologie :

Petit papillon blanc d'environ 3 cm d'envergure, l'adulte de la pyrale est blanc, ses ailes, presque transparentes, ont une bordure beige-ocre. Sa chenille est jaune-vert pâle au début du cycle, puis de plus en plus verte, très discrète, mesurant jusqu'à 18 mm en fin de cycle. Les chenilles s'alimentent des jeunes feuilles situées à l'extrémité des rameaux et peuvent détruire les bourgeons terminaux. La chrysalide, de 12 à 16 mm de long, se forme sous la face inférieure des feuilles parfois réunies, abritées de fils de soie. Avec un cycle de 35 à 45 jours, plusieurs générations se succèdent d'avril à octobre.



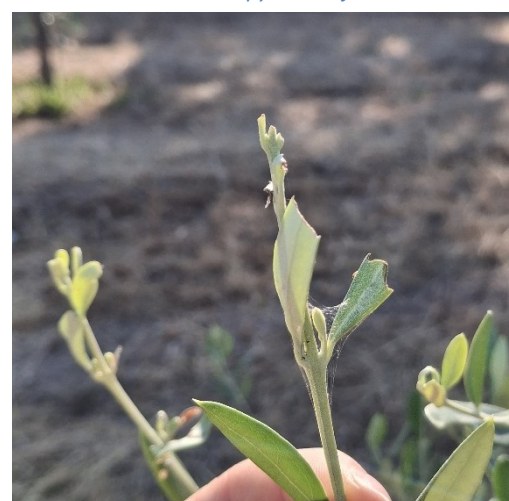
Chenille de la pyrale du jasmin

Observations :

Forte attaque en particulier en Plaine Orientale. Tous stades présents avec une majorité de chrysalides.

Evaluation du risque :

Le risque est très fort. Les arbres sont fortement atteints ce qui pourra pénaliser les récoltes.



Dégâts de la pyrale du jasmin

Gestion du risque : Surveillez la sortie des papillons.

CIGALE A AILES BRUNES (POCHAZIA SHANTUNGENSIS)

Biologie :

En France, les adultes sont observés dès le mois de juillet. Selon les premières observations, *P. shantungensis* produirait deux générations annuelles, avec une présence d'individus s'étalant jusqu'à tard dans l'année, au moins jusqu'à la mi-novembre. Les adultes sont de forme triangulaire, marrons avec une tâche jaunâtre à blanchâtre près du bord costal de l'aile antérieure. Ils mesurent entre 7 et 17 mm. La femelle pond les œufs par groupes, alignés sur les tiges. Ils sont recouverts de filaments de cire blanche. Après éclosion, leur développement comprend 5 stades larvaires. Les larves sont de couleur blanchâtre. La partie postérieure du corps porte de longs filaments cireux caractéristiques. Ce ravageur provoque des dégâts directs en suçant la sève des plantes et en endommageant les jeunes branches lorsque les femelles y déposent leurs œufs. Il engendre également des dommages indirects en favorisant le développement de la fumagine sur les feuilles, conséquence de la sécrétion de miellat (*European and Mediterranean Plant Protection Organization, 2025*).



Œufs



Larve



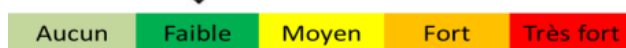
Adulte de cigale à ailes brunes

Observation :

Première observation d'œufs et de larves de cigales dans une parcelle en Casinca.

Evaluation du risque :

Le risque est faible mais nécessite une vigilance accrue compte tenu du caractère émergent et polyphage du ravageur. Les impacts de la cigale à ailes brunes sur oliviers ne sont pas encore connus.



Gestion du risque :

Surveillez attentivement la présence de cigale et ses dégâts dans les oliveraies. La préservation des auxiliaires généralistes (chrysopes, araignées, punaises prédatrices...) constitue un levier important pour favoriser une régulation naturelle des populations. Peu d'auxiliaires spécifiques sont actuellement identifiés sur *Pochazia shantungensis*. Le parasitoïde *Neodryinus typhlocybae* est toutefois mentionné comme auxiliaire potentiel.

PREVISIONS METEO

	Samedi 29 août	Dimanche 30 août	Lundi 31 août	Mardi 1 ^{er} septembre	Mercredi 2 septembre	Jeudi 3 septembre	Vendredi 4 septembre
Haute-Corse							
Corse-du-Sud							
	Ciel dégagé	Beau temps	Très beau temps	Majoritairement ensoleillé avec pluie sur le relief	Risque d'orage et ensoleillé par ailleurs	Nuageux avec risque de pluie	Nuageux avec risque de pluie et grand soleil en Corse-du-Sud

LIENS UTILES



Rappel protection des pollinisateurs - Arrêté du 20 nov 2021

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

Résistance

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents. Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Produits de biocontrôle

Ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour. [Liste des produits de biocontrôle](#)

Biodiversité

Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Trois nouvelles notes biodiversité viennent d'être publiées : Mares, pollinisateurs et trognes.



Aleurodes épineux du citronnier – *Aleurocanthus spiniferus*

Aleurocanthus spiniferus est un insecte piqueur suceur originaire d'Asie, classé comme Organisme de Quarantaine selon le Règlement d'Exécution (UE) 2019 / 2072, interdisant l'introduction et la circulation de cet insecte et de ses plantes hôtes infestées dans toute l'Union Européenne. Il a été détecté pour la première fois en France en juin 2023, dans le Gard et l'Hérault. Il est maintenant également présent dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône dans le Var et en Corse depuis 2024.

Ce ravageur très polyphage provoque des dégâts en induisant une déformation des feuilles et en affaiblissant la plante. Il produit du miellat, qui conduit au développement de fumagine, affaiblissant ainsi l'arbre et limitant la photosynthèse. Cet aleurode peut se développer sur les espèces fruitières (agrumes, figuier, fruits à noyau...), les plantes ornementales ainsi que la vigne.

Le cycle biologique de l'aleurode épineux dure 2 à 4 mois : 3 à 6 générations peuvent donc se succéder ou se chevaucher. Les adultes aux ailes de couleur gris-bleu mesurent en moyenne 1,5 mm de long. Les larves de petite taille (0,3 à 0,8 mm) noires avec une marge blanche faite de filaments de cire, sont regroupées en colonies immobiles sur la face inférieure des feuilles.



Adultes et pupes d'*Aleurocanthus spiniferus* ©
Francesco Porcelli, Università di Bari

Fiche de reconnaissance

Toute suspicion doit être signalée à la DDETSPP (service protection des végétaux) de votre département.

- DDETSPP 2A : ddetspp-protection-vegetaux@corse-du-sud.gouv.fr
- ou DDETSPP 2B : ddetspp-export@haute-corse.gouv.fr

POPILIA JAPONICA ou Scarabée japonais

Originaire d'Asie, **Popilia japonica** ou scarabée japonais est un petit scarabée classé organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne, avec une obligation de surveillance et de lutte en raison de sa nuisibilité importante.

Déjà présent dans le nord de l'Italie depuis 2014, il a été détecté dans le Haut-Rhin début juillet 2025, et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur la commune de Mougins dans les Alpes-Maritimes en juillet 2026.

Cet insecte exotique envahissant est une menace majeure pour plus de 300 espèces végétales, dont la vigne, les arbres fruitiers, le maïs, les cultures maraîchères, les gazons.

Qualifié d'insecte "auto-stoppeur", il se déplace sur de longues distances sur n'importe quel support (végétaux, objets, humains...) et notamment via différents moyens de transports. Les larves peuvent être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

Il peut être confondu avec d'autres coléoptères tels que le hanneton des jardins ou hanneton horticole. Il est facilement reconnaissable par sa taille (inférieure à une pièce de 1 centimes d'euros) et à la présence de touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.



Larve de Scarabée japonais



Scarabée japonais et dégâts sur feuille



La vigilance de tous est de mise ! La prévention de son introduction repose en premier lieu sur la surveillance, pour détecter rapidement sa présence sur le territoire. Si vous pensez être en présence d'un scarabée japonais, il faut le signaler aux services de la DDETSPP 2A (ddetspp-oprotection-vegetaux@corse-du-sud.gouv.fr) ou de la DDETSPP 2B (ddetspp-expport@haute-corse.gouv.fr)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la [note nationale Popilia japonica](#) ou le site de la DRAAF Corse- [Popillia Japonica | DRAAF Corse](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Région Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.